

Séance 11 décembre 2025**Numéro** : 18**Objet** : Décision modificative n°3-bis

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE POUR LA MODERNISATION
NUMÉRIQUE ET L'INGÉNIERIE INFORMATIQUE DES COLLECTIVITÉS ET
ÉTABLISSEMENTS PUBLICS ADHÉRENTSL'an deux mille vingt-cinq
Le onze décembre,Les membres du Comité Syndical, légalement convoqués le 1^{er} décembre 2025, se sont réunis à la salle de réunion du SMICA, 10 rue du Faubourg Lo Barri, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis GRIMAL.

Nombre de membres en exercice 26.

11 membres présents, 6 membres représentés, 9 membres absents.

Membres présents : Michel ARTUS, Bernadette BELIERES-AZEMAR, André BORIES, Florence CAYLA, Anne-Marie CONSTANS, Marielle FERAL, Colette FEYBESSE, Philippe GALTIER, Jean-Louis GRIMAL, Paul MARTY, Jean-François VIDAL.**Membres représentés** : Roland AYGALENQ, Jean-Louis BESSIERES, Jean-Louis CALVET, Christine PRESNE, Jean-Michel REYNES, Anne-Claire SOLIER.**Membres absents** : Valérie ABADIE-ROQUES, Anne CALMELS, Sébastien DAVID, Gérard DESCOTTE, Pierre GRIMAL, Jean-Pierre MASBOU, Yannick RECOULES, Thierry SERIN, Eric TRANNOIS.

Madame Florence CAYLA est nommée secrétaire.

*Vu l'article L. 1612-11 du Code Général des Collectivités Territoriales**Vu la délibération 20250214_6 portant vote du BP 2025 du SMICA,**Vu la délibération 20250214_7 autorisant la fongibilité des crédits à hauteur de 7.5% du montant des dépenses réelles de la section concernée,*

Monsieur le Président indique au Comité syndical qu'une décision modificative doit être adoptée afin de tenir compte d'éléments nouveaux qui n'étaient pas connus au moment du vote du Budget Primitif (BP).

Ces mouvements sont retracés dans le tableau ci-dessous.

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-6811 : Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	0,00 €	14 611.41 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	14 611.41 €	0,00 €	0,00 €
D-65888 : Autres charges diverses de gestion courante	0,00 €	1 700,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 65 : Autres charges de gestion courante	0,00 €	1 700,00 €	0,00 €	0,00 €
R-74718 : Participations Etat - Autres	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 700,00 €
TOTAL R 74 : Dotations et participations	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 700,00 €
R-75888 : Autres produits divers de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €	14 611,41 €
TOTAL R 75 : Autres produits de gestion courante	0,00 €	0,00 €	0,00 €	14 611,41 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	16 311.41 €	0,00 €	16 311.41 €
INVESTISSEMENT				
R-2805 : Amort. Licences, logiciels, droits similaires	0,00 €	0,00 €	0,00 €	13 689,06 €
R-281838 : Amort. autre matériel informatique	0,00 €	0,00 €	0,00 €	22,21 €
R-28185 : Amort. matériel de téléphonie	0,00 €	0,00 €	0,00 €	900,14 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €	0,00 €	0,00 €	14 611,41 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	0,00 €	0,00 €	14 611,41 €
Total Général		16 311.41 €		30 922,82 €

Ouï l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Comité Syndical réuni ce jour :

AUTORISE Monsieur le Président à procéder à la décision modificative du BP 2025 du SMICA

DONNE POUVOIR à Monsieur le Président pour exécuter la présente délibération

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an susdits.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse, dans un délai de 2 mois à compter de son affichage ou de sa publication. La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr

Le Président du S.M.I.C.A

Acte dématérialisé

Jean-Louis GRIMAL